

*5 idées
reçues*

À DÉCONSTRUIRE

sur les liens entre

**MIGRATIONS &
DÉVELOPPEMENT**





« Les OMD pour les OMD »

« Les organisations de migrants pour le développement, pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement »

Mobilisés pour le développement de leur région d'origine comme de destination, les organisations « migrations & développement » présentes en Europe sont des acteurs clés de la coopération internationale. Le cadre de leur engagement associatif, « ici et là-bas », met en exergue les grandes interdépendances mondiales entre les sociétés du Nord et du Sud.

Savoir parler de ces interactions et agir à l'échelle transnationale représente toute la plus-value des organisations de migrants et de leurs partenaires. Le programme « Les OMD pour les OMD » (et sa poursuite dans le contexte des objectifs du développement durable) construit et fait vivre une offre d'animation territoriale d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) en France et en Europe. Celle-ci vise à renforcer la compréhension des Européens et des acteurs de la solidarité internationale quant aux liens entre les migrations internationales et les dynamiques de développement.

Le programme « OMD » est mené conjointement dans trois pays européens (Espagne, France, Italie) par le consortium de partenaires suivants :

- **EN FRANCE**, l'ONG Grdr Migration - Citoyenneté - Développement et les têtes de réseau associatives issus de la migration malienne (la Coordination des Associations de Développement de la Région de Kayes en France), marocaine (le Réseau IDD Immigration, démocratie) et sénégalaise (la Fédération développement, des Associations de Développement de la Région de Matam) ;
- **EN ESPAGNE**, l'ONG Alianza por la Solidaridad;
- **EN ITALIE**, l'ONG Gao Cooperazione Internazionale.

Avec le soutien de
l'Union européenne
et de l'Agence française
de développement



Les propos et idées exprimés dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne représentent pas une position officielle de l'Union européenne, de l'Agence française de développement ni de l'ensemble des partenaires financiers du programme « Les OMD pour les OMD » affiché en quatrième de couverture.





Un guide à usage pratique et politique

Qu'est-ce qu'une idée reçue ? Pourquoi et comment la combattre efficacement ?

Une idée reçue est une opinion qui s'exprime à la lumière d'une analyse simplifiée. En résumé, c'est un peu de vrai, mais aussi beaucoup d'approximations et de contre-vérités. Alors qu'elle a tendance à simplifier voire à déformer la réalité, l'idée reçue est souvent répandue. Son raisonnement séduit par sa simplicité et son accessibilité.

Parce qu'elle pose une problématique de la mauvaise façon, l'idée reçue ne permet jamais d'apporter les bonnes réponses.

Le migrant, acteur (ou non) du développement des territoires ? Un questionnement sujet aux fantasmes et aux simplifications pouvant renforcer les préjugés sur les organisations d'immigrés actives dans le champ de la coopération internationale.

Et par ricochet, sur les immigrés eux-mêmes. Mais qu'en est-il réellement ? Avec ce guide, les acteurs « migrations & développement » ont souhaité apporter leur lecture des enjeux qui gravitent autour de cette problématique. Visuel et concret, ce guide a pour objectif de déconstruire 5 idées reçues qui touchent les dynamiques « migrations & développement. »

L'objectif n'est pas de déconstruire pour déconstruire, mais de comprendre pourquoi ces idées reçues sont véhiculées et en quoi elles peuvent influencer les discours, les actions et au final certaines politiques publiques.

En apportant une lecture complémentaire, ce guide propose de reformuler les enjeux « migrations et développement » et d'apporter des réponses qui semblent plus à même de prendre en compte les opportunités comme les défis que présentent les migrations.



Comment et par qui ce guide a été réalisé

Ce travail est le fruit d'une coopération étroite entre des associations de migrants en France, en Espagne et en Italie et leurs partenaires (Grdr Migration – Citoyenneté - Développement, Gao Cooperazione Internazionale et Alianza por la Solidaridad), impliqués dans la construction d'un plaidoyer commun sur les enjeux « migrations et développement » en Europe.

Les rédacteurs ont repris les idées reçues les plus couramment véhiculées dans le secteur de l'aide publique au développement, à chaque fois qu'il était fait référence aux migrations, aux immigrés ou à leurs organisations représentatives.

Ce guide a été conçu dans l'idée de capitaliser les acquis des organisations et des entrepreneurs issus des migrations pour lutter contre les préjugés quant à leur engagement dans le développement local et international.

Il est édité dans le cadre du programme « Les OMD pour les OMD » en même temps que deux autres supports de capitalisation européens : « Former à l'ECSI : un guide à l'usage des acteurs migrations et développement », « L'éducation à la citoyenneté & à la solidarité internationale : pourquoi et comment impliquer les acteurs migrations et développement de mon territoire ? »

À qui s'adresse ce guide Comment l'utiliser ?

En choisissant de focaliser son propos sur les liens entre migrations et développement, les rédacteurs ont pensé à leurs pairs et partenaires d'action : représentants et membres d'organisations de migrants et d'ONG, élus locaux ou représentants ministériels, responsables d'institutions publiques intervenant auprès des migrants, organismes de soutien aux initiatives économiques, mais aussi enseignants, étudiants et presse généraliste. Plus largement, ce guide est destiné à toutes celles et ceux, qui, dans leur activité professionnelle ou associative, sont confrontés à la complexité du fait migratoire et cherchent des clefs d'analyse au-delà des raccourcis idéologiques.

Fondant leur propos sur des études ou expériences de terrain, ils proposent : une compréhension de l'impact de chaque idée reçue sur les orientations des politiques publiques en matière de développement, des données factuelles pour dépasser chaque idée reçue, des témoignages et expériences d'organisations de migrants dans le champ du développement, une boîte à outils pour aller plus loin et guider son action, à partir de ses champs de compétences et de ses ressources.

Sommaire



Résumé du programme « Les OMD pour les OMD ».....	p.3
Un guide à l'usage pratique...et politique.....	p.4
Comment et par qui ce guide a-t-il été réalisé ?	p.5
À qui s'adresse ce guide et comment l'utiliser ?	p.5
5 idées reçues à déconstruire	p.8
Principales sources d'information citées.....	p.46

n°1

« Pas de pauvreté,
Pas de migration »

p.8

n°2

« Quitter son pays,
c'est l'appauvrir
encore plus »

p.16

n°4

« Les associations
de migrants
ne s'impliquent pas
dans la vie locale
en Europe »

p.30

n°3

« Ouvrir les frontières,
c'est mettre en péril
notre économie »

p.24

n°5

« Les organisations
de migrants qui investissent
dans le champ de la solidarité
internationale ne se préoccupent
que de leurs familles »

p.40

Plan décliné pour chaque idée reçue :



- **Quel message** cette idée véhicule-t-elle ?



- **Comment** cette idée oriente-t-elle les politiques et les discours en France et en Europe et **pourquoi** cela va-t-il dans le sens inverse du développement ?



- **Déconstruisons** cette idée reçue !



- Et maintenant que l'on sait tout cela, **que fait-on** ?



Idée reçue n°1

« Pas de pauvreté,
Pas de migration »



Quel message cette idée véhicule-t-elle ?

En théorie, si on favorise le développement des pays les plus pauvres, les populations les plus fragiles bénéficieraient de meilleures conditions de vie et d'emploi.

C'est d'ailleurs l'une des conclusions du Conseil de l'Europe de juin 2015 :

*« L'IMMIGRATION CLANDESTINE PEUT ÊTRE PRÉVENUE
PAR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ».*

Dans cette logique, la pauvreté serait « la cause profonde » des migrations internationales. L'aide publique au développement pourrait servir alors de levier pour l'éradiquer là où la pauvreté et les inégalités se concentrent - en Afrique, en Asie du Sud-Est et dans les pays caribéens - et éviter aux populations les plus démunies de partir.



Comment cette idée oriente-t-elle les politiques et les discours en France et en Europe ?

En affichant la lutte contre la pauvreté comme principal moteur de la régulation des pressions migratoires, du Sud vers le Nord, certains Etats ont tendance à orienter leur politique d'aide publique au développement (APD) vers des outils sécuritaires, visant à juguler les flux migratoires depuis leurs frontières extérieures.

Cela se traduit, par exemple, par la signature d'accords de coopération bilatérale conditionnant l'APD aux engagements des pays bénéficiaires à lutter contre l'immigration irrégulière (ce que l'on appelle « les Accords de gestion concertée des flux migratoires »).

Telle était l'une des missions dévolues à l'éphémère ministère français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement (2007-2010). Cette initiative, fortement contestée, a néanmoins eu le mérite de rappeler que les différents continents ont un avenir interdépendant qui passe par le développement équitable des territoires à l'échelle du globe.

**POURQUOI
CELA VA-T-IL
DANS LE SENS INVERSE
DU DÉVELOPPEMENT ?**

n°1

Pas de pauvreté,
Pas de migration

LE SAVIEZ-VOUS ?

La signature d'accords de readmission entre deux pays a souvent été accompagnée d'une réflexion sur la politique de coopération au développement entre les deux pays, suggérant qu'il y aurait un lien entre migration et pauvreté.

Pourtant, l'idée que le développement contribuerait à freiner les migrations ne se vérifie pas (voir par ailleurs).

Parce qu'elle est susceptible d'améliorer les conditions d'éducation, de favoriser la circulation de l'information, d'accroître les capacités financières, l'aide au développement est un facteur de mobilité entre des territoires, d'autant plus lorsque ces territoires sont liés par un passé commun et une coopération ancienne.



L'idée a largement séduit les Etats et décideurs au sein de l'Union européenne qui ont défini, dans « l'Approche globale des migrations et de la mobilité » (AGMM), un cadre d'intervention en matière d'aide extérieure européenne articulée à la gestion des flux migratoires. La France, promotrice de cette politique lorsqu'elle occupait la présidence de l'UE en 2008, en a signé depuis une quinzaine avec ses pays partenaires (Sénégal, Gabon, République du Congo, Bénin, Tunisie, Cap Vert, Burkina Faso etc.).

En d'autres termes, le dialogue institutionnel en matière de coopération entre les Etats européens et les partenaires en Afrique, Asie ou Amérique est-il aussi destiné à freiner l'immigration vers le vieux continent. L'année des printemps arabes en 2011, au nord de l'Afrique, a connu une densification des moyens européens en matière de gestion concertée des flux ; la part affectée à la protection des frontières extérieures de l'Europe a été considérablement augmentée, ponctionnant l'aide publique au développement. Or, si la préoccupation des Etats européens était celle de lutter contre la pauvreté, ce ne seraient pas tant les moyens sécuritaires qui auraient été augmentés, mais les financements en faveur du développement.

En période d'instabilité économique forte et de taux de chômage élevés, on le constate quotidiennement, les moyens dévolus à la coopération internationale n'ont plus le vent en poupe. En maintenir une portion congrue au seul motif qu'ils permettraient de « fixer » les candidats au départ est une manipulation politique.



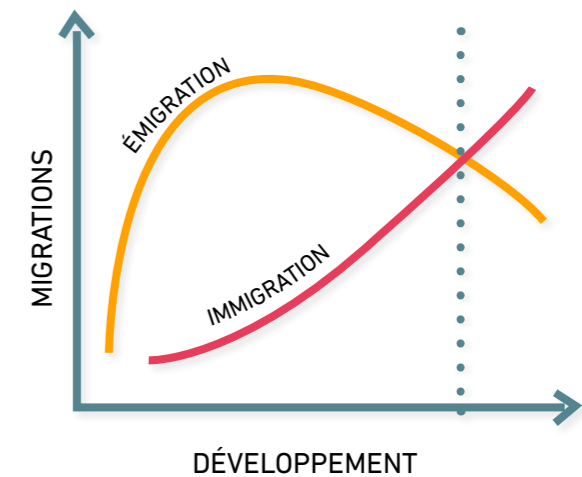
Déconstruisons cette idée reçue !

En soi, l'idée que le développement contribuerait à freiner les migrations n'est pas fausse, mais uniquement si l'on prend en compte les effets à long terme. A échéances plus courtes (10-20 ans), on observe l'inverse : le développement a tendance à accroître les dynamiques migratoires ! Et ce n'est qu'à des horizons lointains (de l'ordre du siècle) que la stabilisation (voire la diminution) des flux migratoires se vérifie.¹

Représentation graphique de la transition migratoire.

Source : Hein de Haas, *Migration and development : a theoretical perspective*, Oxford, 2007 (p.18)

Seuil : 6 000 à 8 000 \$/hab/an
Source : Michael Clemens, "Does development reduce migration?" (Center for Global Development, 2014, p.9)



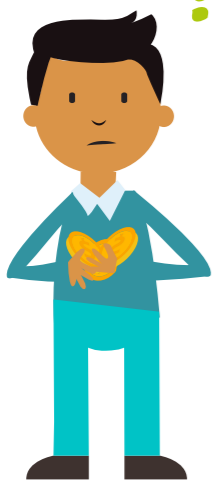
Il ne s'agit pas de dire ici que la pauvreté ne peut pas être un moteur au départ en migration. En effet, freiner l'exode des jeunes qui vide les campagnes de leur force vive, est l'une des motivations citées par plusieurs représentants d'associations de migrants pour justifier leur action dans leur région d'origine. Seulement il s'agit là d'engagements d'origine privée (l'épargne cotisée par les migrants), motivés par d'autres facteurs que la seule lutte contre l'exode (liens familiaux avec ceux restés sur place, appuis à échelle locale favorisant l'accès à des activités productives...).

En revanche, justifier l'aide publique au développement par le projet de réduire les flux migratoires est erroné et vain.

A cela il faut ajouter le coût élevé que représente une migration internationale (de l'Afrique vers l'Europe par exemple), que seules les personnes à niveau de vie moyen voire élevé peuvent se permettre. On comprend dès lors, que le développement est facteur de mobilités, plus qu'il n'en est le frein, d'autant plus lorsque les pays d'émigration et d'immigration sont liés par un passé commun et une coopération ancienne.

1. Jérôme Audran. « Gestion des flux migratoires : réflexions sur la politique française de codéveloppement. 2008

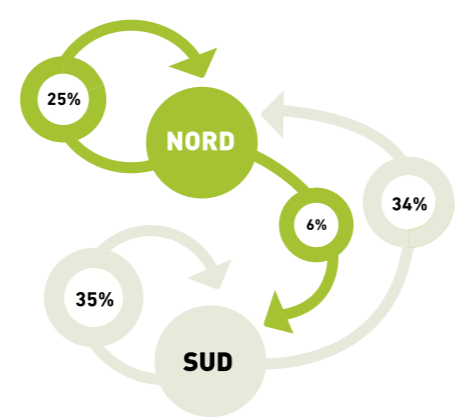
n°1
Pas de pauvreté,
Pas de migration



“ Dans la plupart des pays ouest-africains, le salaire réglementaire minimum varie entre 30 000 et 60 000 FCFA² (entre 45 et 90 euros).
Ces conditions restent néanmoins relativement privilégiées : tous les travailleurs ouest-africains ne bénéficient pas de ces revenus et des avantages qui y sont liés (sécurité sociale, cotisations retraite...), l'emploi informel restant prédominant dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest.
Des conditions qui ne permettent pas d'envisager des mobilités internationales ! ”

Cette idée reçue surfe également sur une interprétation parcellaire de la réalité des mouvements migratoires : contrairement à ce que les images diffusées dans la presse semblent laisser croire, la majorité des flux s'effectuent entre régions voisines et concerne avant tout les mobilités Sud-Sud et Nord-Nord.

Parmi les 3% de migrants à l'échelle mondiale, les personnes du Sud qui migrent vers le Nord ne représentent que 35% du total (soit 81,9 millions de personnes), soit légèrement moins que les seuls mobilités Sud-Sud (82,3 millions).³



Les migrations à l'échelle du monde

Il faut également se rendre compte que les voix d'accès légaux vers l'Europe se sont considérablement restreintes sous l'effet de l'approche sécuritaire de l'aide extérieure (incluant des accès limités aux visas).

Les politiques publiques de l'Union européenne et de certains Etats membres choisissent de négocier une part de l'APD pour restreindre les départs et d'augmenter les moyens de fonctionnement de l'agence de défense policière des frontières extérieures «Frontex». Les migrants économiques ou humanitaires sont obligés d'emprunter les mêmes voies d'accès laissées à la surenchère des passeurs.

Il faut aussi avoir en tête que les facteurs incitant à quitter un pays se combinent avec les facteurs d'attractivité des pays d'immigration. On parle de facteurs «push» et «pull». Aujourd'hui, le facteur «push» (incitant au départ) est devenu moins important que le facteur d'attractivité («pull»), alors que la situation était inversée dans les années 1960-1970.⁴ Désormais, c'est davantage l'espoir d'une vie meilleure, la réalisation d'un projet de vie ou la hausse des standards de vie qui pousse les personnes à migrer.

En définitive, il est fort contestable de vouloir utiliser les mécanismes d'aide au développement comme moyen de pression sur les pays les plus pauvres. L'aide publique au développement est un engagement international pris par les Etats membres de l'OCDE pour contribuer au développement des pays dit «du Sud». Sa vocation n'est certainement pas de contraindre ces populations mais de renforcer leur insertion sociale, économique et culturelle dans un monde de plus en plus globalisé. Et cela passe aussi par la mobilité.

La migration, un facteur de dialogue entre les territoires

« Dès la création du réseau IDD, les discussions sur son appellation était débattue. L'idée n'était pas d'évoquer seulement « migration » et « développement », mais d'aller plus loin.

Il était néanmoins important de mettre en exergue le terme d'« immigration » parce que le réseau s'est historiquement appuyé sur des immigrés, installés en France, pour s'élargir ensuite à des descendants d'immigrés et à d'autres populations. Le partenariat en triangulation (une association française membre du réseau IDD, partenaire d'une association villageoise au Maroc, qui sont en lien avec la tête de réseau IDD à Paris) qui en découle nous amène à réfléchir sur le lien entre le « ici » (France) et le « là-bas » (Maroc).



C'est suite à un voyage au Maroc fin des années 1990 et au constat d'un Maroc rural abandonné et marginalisé que se basent les premières pierres de l'édifice du réseau IDD.

Le réseau IDD, c'est aussi le « D » de « démocratie ». IDD considère qu'il ne peut y avoir de développement sans démocratie. Un développement dans les pays d'origine, au-delà d'activités génératrices de revenus, se doit d'induire des processus de réflexion, d'évolution des mentalités et de démocratisation. Une manière de déconstruire le lien entre migration et développement, c'est de l'articuler avec d'autres notions : la démocratie, l'égalité, la solidarité. »

Témoignage de Chadia Arab
militante contre les discriminations
et chercheuse en géographie sociale.
Crédits photos : Thierry Bonnet, 2014.

D'autant que le nouvel agenda international (les Objectifs du Développement Durable ODD) concrétise cette vision « au-delà des frontières » du développement, en appelant à une réflexion plus « englobante » des questions sociétales, environnementales et économiques. Il positionne les mobilités comme un facteur de développement des pays d'origine comme de destination.

2. De l'ordre de 30 000 Fcfa au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger, de l'ordre de 60 000 Fcfa en Côte d'Ivoire et au Nigeria.
À titre d'exemple, au Burkina Faso le décret 2006 fixant les salaires et minimas interprofessionnels garantis portait le SMIG à 32 218 Fcfa.
3. Source : OCDE 2013
4. Wihlto de Wenden Catherine, « Les enjeux migratoires comme facteurs de recomposition des sphères d'influence. »,
Revue internationale et stratégique 4/2008 (n° 72), p. 121-130. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-121.htm>



Et maintenant que l'on sait tout cela, que fait-on ?



S'INFORMER... :

- Continuer de s'informer sur les orientations que l'Union européenne donne à sa politique d'aide publique au développement :
http://ec.europa.eu/priorities/migration_fr
- Suivre les réseaux associatifs engagés en faveur de la défense des mobilités comme levier de développement à l'échelle de la planète, voire y adhérer si vous souhaitez-vous engager plus directement :
 - ↳ Gisti (sur la liberté de circulation) :
<http://www.gisti.org/spip.php?rubrique259>
 - ↳ Migreurop (Atlas européen des migrations) :
<http://www.migreurop.org/article2271.html>
 - ↳ Migreurop (politiques migratoires) :
<http://www.migreurop.org/rubrique380.html>
 - ↳ La campagne européenne « Frontexit », portée par plusieurs collectifs et réseaux associatifs actifs pour la liberté de circulation (« L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente ») : <http://www.frontexit.org/fr>
 - ↳ Eunomad (rapport sur les politiques européennes en matière de migration, développement et intégration, 2011 et 2012) :
<http://eunomad.org/fr/ressources/publications-du-reseau/43-rapport-europeen-2011-migration-integration-et-developpement> et <http://eunomad.org/fr/ressources/publications-du-reseau/32-rapport-eunomad-2012>)
 - ↳ Des Ponts Pas Des Murs (sur les mobilisations collectives en France sur les droits des migrants) :
<http://www.crid.asso.fr/spip.php?rubrique63>



...ET AGIR SUR SON TERRITOIRE :

- Participer à, voire initier des actions d'ECSI pour comprendre les interdépendances mondiales et témoigner avec des représentants associatifs migrants pour comprendre la diversité des parcours de migrations et des déterminants au départ.
- Solliciter une rencontre auprès du service des affaires internationales de votre Ville, Département ou Région pour proposer de mener une réflexion collective de long terme avec des chercheurs et des associations sur les impacts (positifs et négatifs) des migrations sur le territoire pour une compréhension factuelle résistante aux raccourcis idéologiques.
- Porter l'idée que la coopération internationale c'est avant tout la solidarité, la rencontre, le rapprochement et non une barrière ou un moyen de pression sur les populations précaires.

Le Grdr a réalisé en 2014 une étude sur la dialectique migrations-développement au Sénégal qui propose des outils pour décrypter les contributions des migrants au développement des territoires. Dans le même registre, le Grdr l'Initiative Conjointe Migration Développement (ICMD)⁵ la création d'une boîte à outils visant à renforcer les acteurs en faveur d'une meilleure intégration des enjeux de mobilités dans les politiques de développement local.

À titre d'exemple, le réseau IDD a intégré les espaces de plaidoyer qui encourage le dialogue et la mobilité. Ainsi, le réseau IDD est membre du CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), du réseau Eunomad (réseau européen sur les migrations et le développement), du réseau euro-méditerranéen, du FALDI (Forum des associations de lutte démocratie et immigration), du forum social mondial, de la plateforme euro-marocaine MDCD (Migration, Développement, Citoyenneté, Démocratie).

Ces plateformes militent pour une aide au développement déliée des politiques de gestion des flux migratoires. Le succès des politiques en matière de migration et développement repose sur une forte implication des migrants mobilisant leurs connaissances et leurs savoirs.

Idée reçue n°2

« Quitter son pays,
c'est l'appauvrir
encore plus »



Quel message cette idée véhicule-t-elle ?



« Le continent africain est plus particulièrement touché par cet exode de compétences. Certains parlent même d'hémorragie aux effets extrêmement dévastateurs sur la croissance et le développement des pays fournisseurs tant les carences en ressources humaines que provoque ce phénomène sont énormes. » (V. Mboundou, *La fuite des cerveaux : le coût pour les pays d'origine*, Afrique Expansion, 22 mars 2011).

« À la Jamaïque, pour conserver un médecin, il faut en former 5.⁶ »

En vidant les pays les plus pauvres de leurs forces vives, notamment des travailleurs les plus qualifiés, la migration nuit au développement des pays du Sud. On parle de la « fuite des cerveaux » ou « Brain Drain ».

Si les migrants participent au développement économique par les remises d'argent vers leur pays d'origine, ils y contribueraient bien plus en travaillant dans leur pays d'origine.⁷

L'investissement dans l'éducation et la formation pèse lourd dans le budget des Etats. Lorsque les « diplômés » quittent leur pays après avoir obtenu leurs diplômes, les investissements de l'Etat sont considérés comme perdus, le pays ne bénéficiant d'aucun retour sur investissement.

6. Manon Domingues Dos Santos « Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil ».

7. Paul Collier, *Exodus, How Migration Is Changing Our World*, Oxford University Press, 2013

n°2
Quitter son pays
C'EST L'APPAUVRIR
ENCORE PLUS



Comment cette idée oriente-t-elle les politiques et les discours en France et en Europe ?

Cette idée tend à justifier les politiques d'immigration visant la fermeture des frontières et l'incitation au retour.

Elle légitime ainsi la politique migratoire actuelle des pays européens qui se base sur un dispositif à deux volets complémentaires : le volet sécuritaire visant à empêcher l'arrivée des « migrants économiques » et son corollaire, le volet « développement » qui vise à permettre un niveau de développement suffisant des pays d'origine pour fixer les populations avant qu'elles ne partent.

Elle fait apparaître ces dispositifs comme « bienveillants » envers les pays d'origine.

Elle participe, au passage, à la stigmatisation des migrants économiques qui pénaliseraient leur pays d'origine en l'amputant de sa force de travail.

Elle légitime le discours politique, basé sur le lien de cause à effet entre sous-développement et fermeture des frontières, qui érige le développement des pays d'origine comme l'unique solution durable à ce qui est considéré comme un problème (les flux migratoires vers le Nord) : « Les migrants qualifiés fuient leur pays d'origine à cause du manque d'opportunités professionnelles et de l'instabilité politique et économique. »
(cf. fiche préjugé n°1)

**POURQUOI
CELA VA-T-IL
DANS LE SENS INVERSE
DU DÉVELOPPEMENT ?**



Déconstruisons cette idée reçue !

L'émigration des travailleurs n'est pas un phénomène nouveau.

Déjà en 1960, des chercheurs s'intéressaient à ce phénomène qui touchait, à des degrés divers, tous les pays. Et partout dans le monde, ce sont généralement les personnes les plus qualifiées qui partent.

C'est pour qualifier le départ de nombreux travailleurs vers les USA que les journaux britanniques ont inventé l'expression « brain drain ». La logique est simple : un travailleur a intérêt à se localiser dans la région qui lui assure le bien-être le plus élevé compte tenu des coûts liés à la migration.

A ce jeu, le rapport coûts/gains liés à la migration est inévitablement plus favorable pour les personnes qualifiées.

Effectivement, la migration internationale des travailleurs n'est pas un jeu à somme nulle : elle crée des gains et des pertes pour les pays d'origine comme de destination. Néanmoins, l'ampleur de ces gains/pertes reste difficile à quantifier. L'impact de l'émigration des travailleurs doit être relativisé selon le profil démographique du pays.

“ Une phrase est revenue très souvent dans les années 2008-2010 : **“l'Ile-de-France compte plus de médecins béninois que le Bénin”**.

Issue de l'étude de Habib Ouane en 2007 intitulée « Apprentissage technologique et innovation dans les politiques de développement », elle a été reprise par de nombreux responsables politiques y compris par les autorités béninoises !

Pourtant, cette phrase est fautive. Il y aurait plus de 400 médecins béninois au Bénin contre 200 en France.

Ces derniers seraient d'ailleurs franco-béninois pour la plupart. Et le Bénin ne souffrirait pas vraiment d'un manque de médecins mais d'avantage de moyens pour que ceux-ci puissent exercer leur profession. ”



Certes, dans presque tous les pays d'origine, le taux d'émigration des personnes hautement qualifiées est supérieur au taux d'émigration total (ce qui reflète la sélectivité du phénomène migratoire par rapport au niveau d'éducation). Mais pour des pays comme ceux d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté plus vite que le nombre d'émigrants diplômés, du fait des lourds investissements dans l'enseignement.

A l'inverse, dans les pays peu peuplés et insulaires d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, le pourcentage des travailleurs hautement qualifiés vivant à l'étranger est considérable. Pour autant, si le départ de cette main-d'œuvre a un impact négatif sur l'emploi local (et sur les recettes fiscales qui en découleraient), il génère également des gains qui peuvent compenser le manque à gagner :



Transferts financiers et développement économique local

“

Les transferts financiers des migrants représentent une manne conséquente qui participe à l'amélioration des conditions de vie de leur famille et plus globalement au développement local. Ils sont en progression continue : environ 6 Mds de dollars en 1970 contre 400 Mds de dollars en 2012 (source : Banque mondiale). Ressources pour les ménages, ces transferts contribuent également à compenser les déséquilibres de la balance commerciale (ratio importations/exportations) et à développer des projets de développement dans les régions d'origine.

En moyenne, parmi les pays à faibles revenus, chaque migrant vivant dans un pays de l'OCDE envoie plus du double du PIB par habitant de son pays chaque année ! L'apport financier estimé de la diaspora malienne (Rapport BAD, 2007) est globalement de 456 millions d'euros. Cela représente 11 % du PIB malien.⁸

De plus, lorsqu'ils font le choix de retourner au pays, les migrants peuvent valoriser l'expérience personnelle et professionnelle acquise à l'international. Ils deviennent alors des acteurs en puissance du développement économique de leur région d'origine, ayant une forte propension à créer leurs propres entreprises grâce à l'épargne accumulée à l'étranger. Le bénéfice de la migration varie donc selon le profil et le parcours des migrants.

En 2011, les transferts
des migrants vers les pays
en développement ont été
2,5 FOIS SUPÉRIEURS
à l'aide internationale des Etats
et Institutions internationales

8. Migration au Mali, document thématique 2009 : la diaspora malienne, un acteur transnational du développement, OIM, 2009

“

Transferts immatériels : des impacts positifs réels mais difficiles à mesurer

Les migrants transfèrent également des compétences, des connaissances, des contacts et réseaux, de nouvelles approches, autant de facteurs de développement déterminants mais dont l'impact reste difficile à quantifier.⁹

Un exemple concret pourrait être l'appartenance des organisations de diaspora à des réseaux commerciaux et d'affaires ou des réseaux associatifs dans leur pays de destination, susceptibles de mettre en relation des partenaires, de transmettre de l'information, d'encourager les transactions bilatérales avec leur pays d'origine. Enfin, individuellement ou par le biais de leur association, les immigrés participent au renforcement de la gouvernance territoriale et du processus de coopération décentralisée en facilitant les collaborations entre les acteurs des pays d'origine et de destination tout en renforçant l'expertise des acteurs locaux.

La mobilité des ressortissants contribue à la circulation des savoirs et à l'innovation : les effets de la « diversité » et la diffusion de connaissances à l'occasion de retours au pays favorisent le renouvellement des méthodes, le changement des institutions et l'évolution des normes. Les migrations, par l'action des organisations de diaspora depuis leur pays de destination, peuvent donc aussi agir comme autant d'opportunités de développement depuis l'étranger.

Le développement à l'échelle locale en Europe trouve des moyens complémentaires et des réseaux qu'il ne saurait acquérir sans ouverture des limites territoriales. En effet, il ne faut pas oublier que de nombreux Etats européens, après avoir adoptées pendant les 30 Glorieuses une politique « d'immigration économique voulue car nécessaire » ont opté depuis le milieu des années 70 pour une politique « d'immigration choisie », sélectionnant l'attribution des visas aux travailleurs de haut niveau ou pouvant répondre à des besoins de main-d'œuvre non pourvus.



Les nombreux programmes de bourses destinées aux étudiants étrangers renforcent ce phénomène, incitant potentiellement les jeunes diplômés à rester sur le territoire de leurs études pour recherche du travail. Or, ces programmes entrent dans le calcul de l'APD (ce que l'on appelle « l'écolage »), là où ils bénéficient directement à court terme aux pays d'accueil.

On évoque souvent « la fuite des cerveaux ». On pourrait tout aussi bien parler de « l'accaparement des cerveaux ». En effet, ces politiques d'incitation à la migration (souvent définitive) des personnes qualifiées, décidées par certains pays développés comme l'Australie, les USA, le Canada et plus récemment en Europe, peuvent avoir des conséquences sur le développement des pays de départ.

9. Dans le cadre de l'étude « La dimension locale de la dialectique migration et développement : le cas France-Sénégal » (2014, AFD, GRDR-IFAN), le Grdr a produit des outils dont un radar des compétences qui vise à quantifier et qualifier la contribution matérielles et immatérielles des migrants au développement des territoires.

n°2
Quitter son pays
C'EST L'APPAUVRIRE
ENCORE PLUS

Aussi, la fuite des cerveaux ne doit-elle pas masquer le spectre plus large des apports bénéfiques que les immigrés et leurs organisations fournissent à la fois à leur pays d'origine et de destination. Plusieurs pays d'émigration ont d'ailleurs mis en place un ministère dédié à leurs ressortissants de l'étranger, facilitant le calcul de leurs apports.

« La migration n'est pas forcément néfaste pour le pays d'origine. Au contraire, elle a été, pour les pays sahéliens en général et pour le Mali en particulier, une source d'amélioration du développement humain des zones concernées.

Au Mali, l'émigration a essentiellement concerné les zones rurales sahéliennes, arides où l'agriculture traditionnelle a montré ses limites.

Cette agriculture de subsistance ne nourrit plus son homme. Les politiques de développement mises en place par l'Etat sont peu efficaces.

La solution pour pallier ce dysfonctionnement est, en partie, venue des migrants par les transferts d'argent pour la consommation, mais aussi pour le bâti. Par exemple, la scolarisation dans les zones d'émigration a connu une amélioration considérable grâce aux migrants là où l'Etat était faiblement présent.

Le développement du jumelage entre les zones rurales et certaines communes françaises, la mobilisation des ONG et surtout la maîtrise d'un savoir-faire organisationnel des structures associatives de migrants ont largement profité au développement local des zones concernées.

Aujourd'hui, quelques jeunes issus de l'immigration (2^e génération) contribuent au développement du pays d'origine de leurs parents. Parmi ces jeunes, certains n'auraient probablement jamais été scolarisés si leurs parents n'avaient pas migré. »

Témoignage de Mamadou Ba,
secrétaire adjoint CADERKAF
aux relations extérieures,
à la coopération internationale,
à l'immigration et au co-développement.



Et maintenant que l'on sait tout cela, que fait-on ?

Promouvoir une circulation des cerveaux et des idées non entravée pour un jeu gagnant-gagnant entre pays d'émigration et d'immigration.

Le retour temporaire des personnes qualifiées, qu'on appelle « la circulation des cerveaux », peut contribuer à la croissance. La difficulté est de trouver les moyens d'y parvenir et les conditions pour mettre en place le processus.

Pour cela, la reconnaissance de la nature transnationale du marché international du travail ou de la mobilité internationale des professionnels « est non seulement souhaitable mais devrait être considérée comme un processus naturel ».¹⁰

Concrètement, cela veut dire :



Proposer une assistance aux différentes phases du processus du parcours migratoire, telles que la préparation au départ, les conditions de retour ou l'investissement direct étranger (IDE). En d'autres termes accompagner les candidats au départ en migration et les immigrés dans leur projet de mobilité et de vie. C'est l'une des missions premières des associations de ressortissants qui créent des réseaux de solidarité à l'endroit des primo-arrivants : insertion socioprofessionnelle, accès aux soins... Grâce à elles, leurs membres partagent leur expérience de la migration pour que les candidats au départ aient conscience autant des risques que des opportunités que présente la migration internationale.



Favoriser les conditions d'une « migration circulaire » pour une mobilité des compétences et promouvoir les compétences transnationales (savoirs-faire lié simultanément aux sociétés d'origine et de destination).



Collaborer avec les autorités des pays d'origine afin de promouvoir un environnement propice à la migration de retour ainsi qu'à la reconnaissance des compétences des migrants de retour afin de faciliter leur réintégration sur le marché du travail. Par exemple, la Coordination des associations sénégalaises de Catalogne (CASC) en Espagne collabore avec la ville de Barcelone pour accompagner les migrants volontaires dans leur projet de retour au Sénégal.



¹⁰ Dall'Oglio, cité dans Roisin, A.C., La fuite des cerveaux : Défis et opportunités pour le développement, Chronique des Nations Unis, édition en ligne.

Idée reçue n°3

« Ouvrir les frontières,
c'est mettre en péril
notre économie »



Quel message cette idée véhicule-t-elle ?

La migration serait un facteur d'affaiblissement économique, social et culturel des pays d'accueil.

Cette logique repose sur les motivations que l'on prête aux migrants : ils migreraient en Europe en partie en raison des systèmes généreux de prestations sociales (RSA, chômage, retraite, assurance maladie...).

On constaterait d'ailleurs une surreprésentation des bénéficiaires des minimas sociaux parmi les étrangers.¹¹

De plus, en occupant les emplois qui ne demandent pas nécessairement de qualification, les migrants font pression à la baisse sur les salaires.

En résumé, il y aurait péril en la demeure : nos systèmes de solidarité pourraient disparaître sous le poids de l'immigration.



Comment cette idée oriente-t-elle les politiques et les discours en France et en Europe ?

Cette idée a tendance à justifier la **fermeture des frontières** au profit d'une politique d'immigration choisie : confrontés à des difficultés budgétaires, les pays européens sont en demande d'une main d'œuvre immigrée en fonction de critères d'employabilité spécifiques. Qui plus est, cela laisse penser que les immigrés d'aujourd'hui ne disposeraient pas des compétences pour accéder au marché du travail.

**POURQUOI
CELA VA-T-IL
DANS LE SENS INVERSE
DU DÉVELOPPEMENT ?**

Ils deviendraient alors un poids pour les systèmes sociaux européens déjà fragilisés en période de crise.

L'idée d'accueillir « la misère du monde » laisse également penser que les causes de départ des migrants vers l'Europe sont uniquement liées au sous-développement des pays de départ et qu'il devient urgent de réorienter notre politique de coopération autour de ces enjeux (ce point fait l'objet de la fiche n°1).



¹¹. Rapport « Migrations et protections sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme. Juillet 2010. Xavier Chojnicki, Cecily Defoort, Carine Drapier, Lionel Ragot.



Déconstruisons cette idée reçue !

Tout d'abord, commençons par déconstruire l'idée selon laquelle ce serait les plus pauvres qui migrent.

Au Sénégal, au Mali comme en Chine ou en France, ce sont avant tout les personnes qualifiées qui ont l'opportunité de s'installer dans un autre pays.

C'est ce que nous abordons dans la **fiche n°1** dédiée.

En réalité, vouloir calculer le coût de l'immigration se révèle une véritable chimère : très complexe avec en définitive peu d'enseignements exploitables à en tirer. De nombreuses réflexions sur le coût de l'immigration dans les pays européens ont été menées avec des résultats à chaque fois différents.

Par exemple, l'OCDE note un impact négatif de l'immigration en France (-0.3% du PIB) quand des chercheurs concluent à une contribution positive nette de l'ordre de 12 milliards d'euros.¹²

Ces différences de résultats reflètent les difficultés à définir une méthode de calcul qui prend en compte l'ensemble des facteurs, selon qu'on se place dans un cadre statique (apport/coût de l'immigré à un instant T) ou dynamique (coût d'un immigré au cours de la totalité de son séjour/sa vie), qu'on tient compte de nombreuses variables d'ajustement : sexe, âge, CSP, contexte socio-économique, responsabilité face à la dette, politique migratoire du pays...

À titre d'exemple :

Est-il pertinent de comparer l'apport moyen d'un actif immigré par rapport à un actif non immigré alors qu'on sait que les migrants occupent en moyenne des emplois moins qualifiés que leurs qualifications leur permettraient ?

Doit-on faire reposer sur les épaules des seuls migrants les politiques en matière de reconduite aux frontières, dont le coût est estimé en France à 400 millions d'euros par an ?¹³

Doit-on tenir compte des différences dans la répartition par âge qui font que les migrants pèsent moins sur les systèmes de santé et de retraites que les non-immigrés ?



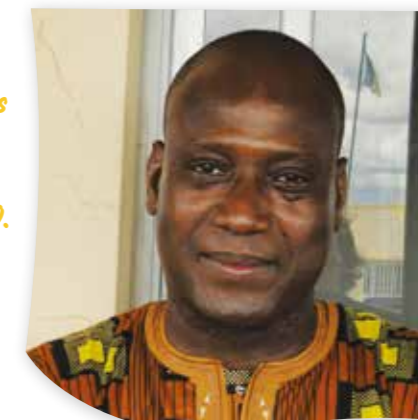
Notons que les différentes études sur le sujet s'accordent sur un point : l'impact de l'immigration sur les finances publiques, qu'il soit positif ou négatif, est relativement mesuré.

Les immigrés contribuent comme tout le monde au développement local, ils paient au même titre que les autres contribuables les impôts auxquels ils sont assujettis. Ils bénéficient de prestations sociales au même titre que les autres (avec certaines restrictions cependant).



Au-delà du seul apport économique, une contribution citoyenne au développement culturel et social des territoires ! (par Amadou Talla Daff, Directeur du Collectif mantais de la médiation (CMM)).

« La contribution des personnes issues des migrations n'a pas à n'être qu'économique ou fiscale. Elle peut également prendre la forme d'un engagement citoyen pour favoriser une cohésion sociale fragilisée en période de crise économique. C'est en tout cas ce que nous pensons au sein de la Faderma et que nous mettons en œuvre dans nos territoires de vie en France. Je cite volontiers l'initiative du Collectif mantais de la médiation (CMM) que nous avons lancée à la suite des émeutes qui ont touché notre ville de Mantes-la-Jolie en 2000.



Notre collectif regroupe des associations qui interviennent dans la médiation sociale de proximité, au contact des populations victimes de l'isolement social (telles que les aînés ou les mères isolées) ou de l'isolement économique et culturel (à commencer par les plus jeunes).

Nous intervenons également dans le soutien à l'éducation, dans l'accès aux soins mais aussi au contact des personnes qui rencontrent des difficultés d'intégration (barrière de la langue notamment).

A l'époque, notre initiative avait été saluée par le ministre de la Ville. Aujourd'hui, nous poursuivons notre engagement au sein du CMM et des associations de migrants actifs sur ces thématiques, à l'image du KJPF (Association interculturelle pour l'intégration et la solidarité) ».

Témoignage de Amadou Talla Daff,
Directeur du Collectif mantais
de la médiation

¹² Site internet : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/08/06/sept-idees-recues-sur-l-immigration-et-les-immigres_4467506_4355770.html#partie7 et Rapport « Migrations et protections sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme. Juillet 2010. Xavier Chojnicki, Cecily Defoort, Carine Drapier, Lionel Ragot. Autre référence pour aller plus loin: "L'immigration coûte cher à la France: qu'en pensent les économistes?", Lionel Ragot et Xavier Chojnicki (2012, 130p)

¹³ <http://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2009/np/16/164.html>

n°3

Ouvrir les frontières
c'est mettre en péril
notre économie

Parole d'un migrant engagé

« Je suis né à Kanel dans la région de Matam au Sénégal et y ai grandi jusqu'à mes 11 ans. Mon père a souhaité que je vienne le rejoindre en France pour y suivre ma scolarité. Ma mère, elle, n'est jamais venue en France. Je vivais alors avec mon père dans un foyer de travailleurs migrants.

Depuis tout jeune, sans savoir réellement pourquoi, j'ai manifesté l'envie de devenir ingénieur dans le secteur automobile. J'ai donc suivi le cursus post-bac pour concrétiser cette ambition : après deux années de classes préparatoires, j'ai suivi une formation d'ingénieur qui m'a permis d'intégrer l'entreprise SNOP pour qui je travaille encore aujourd'hui. C'est dans cette entreprise que j'ai appris le métier et gravi les échelons.



Aujourd'hui, j'occupe un poste de manager, en tant que responsable qualité projets. En parallèle à mes activités professionnelles, j'essaie de continuer à m'investir dans la vie locale en Ile-de-France où je réside et au Sénégal avec lequel je garde un lien fort. Je baigne dans le mouvement associatif issu de la diaspora sénégalaise depuis mon enfance. Mon père m'emmenait avec lui assister aux réunions de l'ARKF (Association des ressortissants de Kanel en France) dont je suis devenu membre. J'ai également commencé à intervenir en tant que vacataire à l'université Paris XII Val-de-Marne pour témoigner de mon parcours et contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes. C'est quelque chose que j'apprécie beaucoup et qui m'a poussé avec d'autres partenaires à organiser au sein de l'ARKF une journée de rencontres lors du Forum des métiers à Mantes la Jolie en Octobre 2015.

Aujourd'hui, je suis Français et Sénégalais. J'ai le projet de pouvoir concilier cette double appartenance avec mon projet professionnel : je viens de créer en tant qu'auto-entrepreneur l'entreprise DEME Agency (www.deme-agency.com) qui intervient dans l'accompagnement au recrutement – networking – events avec l'ambition de développer l'activité aussi bien en France qu'au Sénégal.

Mes expériences sur ces questions me motivent à continuer. Je débute mais si l'activité prospère, cela pourrait me permettre d'avoir un pied dans chacun de mes deux pays. »

Témoignage de Mohamadou DEME
Ingénieur Qualité, Fondateur
& Gérant DEME AGENCY



Et maintenant que l'on sait tout cela, que fait-on ?

Aux côtés des organisations de migrants, des ONG et des collectivités locales en France et en Europe :



Soutenir et faire connaître les actions portées par les associations de migrants qui sont actifs dans la solidarité en Europe comme dans les territoires dont ils sont originaires. Si l'on souhaite que les mentalités changent, il est essentiel de changer le discours porté sur les populations issues des migrations (le présent support est un outil fait pour cela, à utiliser sans modération !).



Renforcer les compétences entrepreneuriales et associatives des migrants qui ont la volonté d'agir en Europe.

A titre d'exemple La Faderma est devenue en 2015 opérateur d'appui pour les porteurs de projets de solidarité internationale yvelinois. En lien avec le département des Yvelines, la Faderma est désormais habilitée pour conseiller et renforcer les capacités des associations en termes de mise en œuvre de projets et de recherche de financements. Elle offre ainsi ses services aux associations de migrants mais également à toute association yvelinoise qui souhaitent en bénéficier.

île de France



Yvelines
Le Département



En 2015, le Grdr lance, à l'initiative de la région Ile-de-France et en partenariat avec la Cité des métiers, une Ecole Régionale des Projets (ERP) afin de soutenir les populations migrantes franciliennes souhaitant développer une activité économique transnationale pérenne, créatrice de richesse en région francilienne.

Idée reçue n°4

*“Les associations de migrants
ne s’impliquent pas
dans la vie locale en Europe”*



Quel message cette idée véhicule-t-elle ?



Même après de longues années de résidence en Europe, les migrants seraient davantage concernés par la vie politique, économique et sociale de leur pays d'origine, sans manifester d'intérêt pour le pays qui les accueille.

Ce serait d'ailleurs l'une des raisons qui compliquerait leur insertion citoyenne et professionnelle en France ou en Europe.

Leurs associations de migrants sont avant tout centrées sur le développement des territoires dont leurs membres sont originaires, sans que cela n'ait de retombées positives pour leur territoire de destination. S'ils veulent être acceptés, il serait primordial qu'ils s'ouvrent à d'autres et s'intéressent à la vie citoyenne dans les territoires où ils résident.



Comment cette idée oriente-t-elle les politiques et les discours en France et en Europe ?

Cette idée accroît la conviction que l'immigration s'accompagne de tendances à la ghettoïsation qui affaiblit autant socialement que culturellement les pays européens, et renforce ainsi les tentations de repli identitaire qui peuvent alors inspirer les programmes politiques dans une logique électorale.

Elle incite de ce fait à la méfiance face aux actions portées par les associations de migrants, perçues comme communautaristes et déconnectées de la vie locale en France. Cette idée altère à la fois la représentation que l'on peut avoir des populations immigrées et de leurs initiatives associatives. Ainsi, lorsqu'il en va de l'éducation au développement et à la solidarité internationale, pourtant de plus en plus orientée autour de la construction d'une citoyenneté mondiale, les OSIM restent en marge du paysage des acteurs identifiés.

**POURQUOI
CELA VA-T-IL
DANS LE SENS INVERSE
DU DÉVELOPPEMENT ?**



n°4
Les associations
de migrants
ne s'impliquent pas
dans la vie locale
en Europe

Leurs initiatives en la matière restent méconnues, voire considérées avec suspicion quant à leur impact auprès des citoyens européens. Cette idée s'entrechoque avec une autre : celle que « la coopération internationale est une belle intention, mais qui coûte cher au contribuable et n'a pas vraiment d'impact sur le territoire ».¹⁴



Déconstruisons cette idée reçue !

La crainte d'un affaiblissement social et culturel de l'Europe par l'arrivée d'étrangers ne repose sur aucun fondement, car les pays européens sont des terres d'immigration depuis plus de 50 ans sans que cela n'ait entraîné de modifications profondes et durables des identités, alors même que les flux migratoires sont stables depuis des décennies

La population européenne est riche de sa diversité. Ce phénomène n'est pas nouveau : la migration est une composante essentielle des brassages culturels qui ont marqué l'Europe à travers l'histoire.

Les liens qui existent avec les anciennes colonies, la communauté de langues, les accords de coopération, les appels de main-d'œuvre étrangère ont impacté la démographie des sociétés européennes ces 50 dernières années et même avant.

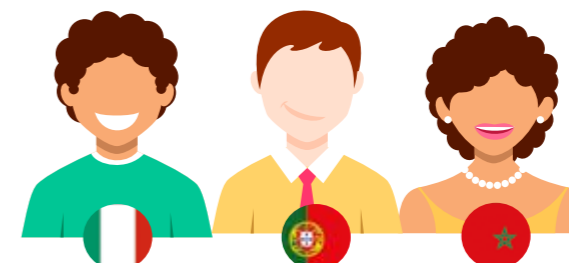
L'idée selon laquelle les migrants ne seraient pas engagés ne serait-elle pas le fruit d'une méconnaissance et d'un manque de visibilité de leurs actions ?

Dans les pays européens, en France, la création des mouvements associatifs issus des migrations est ancienne, mais ce n'est qu'à partir des années 1980 que les chercheurs s'intéressent à leurs actions.



Entre 1939 et 1981, la loi française interdit aux étrangers de se constituer en associations. Pourtant, les mobilisations des Italiens, des Portugais, des Espagnols et des Maghrébins remontent à bien plus loin, actifs dans la défense de leur droits ou dans la lutte pour l'indépendance des pays d'origine. Orientées vers l'égalité des droits et la lutte contre le racisme, les mobilisations témoignent de la prise de conscience d'une installation durable en France.

ACTIFS DANS LA DEFENSE DE NOS DROITS OU DANS LA LUTTE POUR L'INDEPENDANCE DES PAYS D'ORIGINE



Peu à peu, les revendications « civiques » s'effacent au profit d'activités soutenues par la politique de la ville auxquelles la société accorde davantage de légitimité : animation, soutien scolaire, lutte contre la délinquance...¹⁵

Lorsque l'on s'intéresse au mouvement de solidarité internationale issu des migrations, il apparaît évident que l'un des moteurs de leur engagement associatif a longtemps été la solidarité entre migrants. La mise en place de caisses de solidarité, d'assurance rapatriement d'un défunt, d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des primo-arrivants et la promotion culturelle fait partie intégrante de l'action des associations de migrants et bénéficie aux membres dans leur territoire de vie en Europe.

En s'adressant à leurs membres et, in extenso, à une partie de la population résidant en France (étrangère, immigrée ou française), les OSIM sont des acteurs du développement local.

En Espagne (pays qui est passé entre 1960 et 2000 d'un pays d'émigration à un pays d'immigration), les organisations de migrants s'organisent non seulement pour être des interlocuteurs de leur pays d'origine mais aussi pour répondre aux besoins de la diaspora en Espagne.

¹⁴ Idées reçues. L'action internationale des collectivités territoriales », Arricod, Le Cavalier Bleu Editions, ISBN 978-2-84670-455-7, octobre 2012.

¹⁵ Antoine Dumont, L'état des recherches sur les associations de migrants internationaux, Revue européenne des migrations internationales, vol. 26 (2010).

n°4
*Les associations
de migrants
ne s'impliquent pas
dans la vie locale
en Europe*

En Catalogne par exemple, la CASC se vit comme un espace de débat, de dialogue et d'information pour mieux comprendre les enjeux d'une possible indépendance de leur région de destination en Espagne :

« Au sein de la CASC, chacun réagit de manière différente sur le processus d'indépendance en Catalogne.

Dans les grandes villes, l'intérêt est moins perceptible. Mais dans les villages ou municipalités de l'intérieur, nos membres se montrent particulièrement intéressés et actifs dans les débats, participant aux réunions organisées par les partisans de l'indépendance comme des opposants.

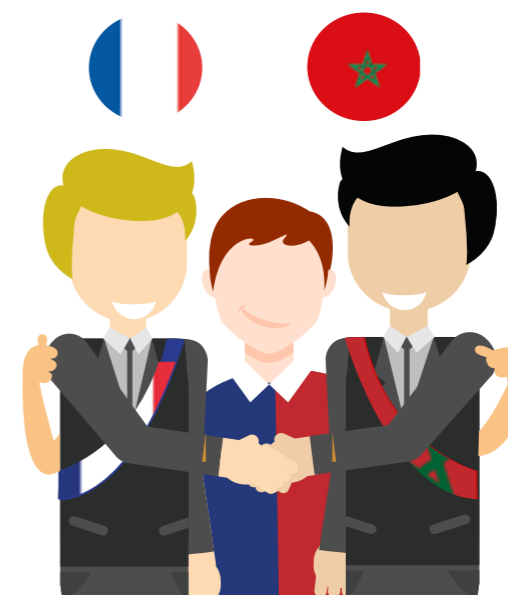
À la CASC, nous n'avons pas de position officielle. Notre rôle est plus de pousser la communauté sénégalaise à agir comme citoyen en donnant son opinion sur un sujet qui pourrait avoir des conséquences sur la vie des Catalans.



Les membres de la CASC s'informent des enjeux auprès des Sénégalais militants des partis politiques, mais aussi au sein des associations. Les débats permettent de lever les inquiétudes sur les conséquences pour les Catalans d'une part, et pour les personnes immigrées d'autre part.

Naturellement, les citoyens espagnols d'origine sénégalaise votent en fonction de préoccupations locales alors que les personnes qui n'ont pas la nationalité se montrent plus soucieuses des questions qui concernent la situation des étrangers. Les ressortissants sénégalais qui ont la nationalité espagnole se sont beaucoup mobilisés lors des élections régionales de septembre 2015. »

Témoignage de Abdou Mawa Ndjaye, chargé de programme à la direction générale de la Jeunesse de la Generalitat de Catalogne (Gouvernement autonome de Catalogne et membre de la CASC).



L'association KHAMSA, membre du réseau IDD, a construit son projet associatif autour de son souhait d'intervenir aussi bien en France, dans la région Lorraine, qu'au Maroc, sur l'ensemble du territoire national. Cet engagement a notamment favorisé le rapprochement entre le département de Meurthe-et-Moselle (France) et le Conseil provincial de Sidi Kacem (Maroc).

Si la coopération internationale est à la base des relations partenariales tissées avec le département de Meurthe-et-Moselle, c'est aujourd'hui sur l'ensemble des activités menées en Lorraine et au Maroc que reposent les liens entre l'association et le département. Le projet « Chaque enfant est unique » que porte l'association vise autant à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants abandonnés à Sidi Kacem qu'à renforcer les travailleurs sociaux dans leurs actions en Meurthe-et-Moselle. Aujourd'hui, pour Khamsa, son action se construit à 75 % en France.

Khamsa est convaincu du bénéfice de cette action pour les populations de Lorraine et communique à ce sujet. Khamsa est d'ailleurs engagé dans le réseau régional multi-acteurs MultiCool¹⁶ qui regroupe les acteurs lorrains de la solidarité internationale et porte un plaidoyer en faveur du développement. Parce qu'elles tissent des liens entre les acteurs régionaux autour d'enjeux partagés, les actions à l'international des associations de migrants se font également au bénéfice des populations européennes.



16. Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) sont des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale », mis en place depuis le milieu des années 90 par plusieurs régions françaises, à l'initiative conjointe de l'État (représenté par la préfecture de Région), de collectivités territoriales et/ou d'associations. « Leur action est ancrée dans le territoire régional, leurs objectifs sont d'améliorer la qualité des actions de coopération internationale et de solidarité, et de contribuer à l'ouverture internationale des habitants de leurs territoires. Ils animent un réseau multi-acteurs (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, structures d'éducation populaire, établissements publics, acteurs économiques, etc.) dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation et de subsidiarité. A ce jour, 15 régions sont dotées d'un réseau régional. » (source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/colonne-droite/liens-utiles/article/reseaux-regionaux-multi-acteurs>).

n°4
Les associations de migrants ne s'impliquent pas dans la vie locale en Europe



La représentation du migrant, un homme rural sans qualification ?

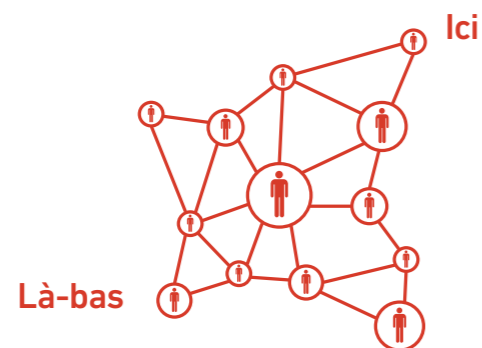
Malgré les actions qu'elles mènent localement, les associations de migrants éprouvent parfois des difficultés à être sollicitées comme des partenaires par les pouvoirs publics, dans des sociétés européennes où l'on considère bien souvent que la citoyenneté passe essentiellement par la participation à la vie associative.¹⁷

Si les modes d'action des associations de migrants ont évolué dans un contexte international marqué par l'émergence des OMD, la vision est restée figée sur une représentation datée du profil des migrants (des hommes ruraux sans qualification) et de la coopération internationale (« les jumelages choucroutes »).¹⁸

Pourtant, les migrants sont de plus en plus qualifiés, diversifiés (jeunes, femmes). Ils sont aussi les « enfants » de la mondialisation et ont des références communes à celles des citoyens européens.

Dans ce nouveau contexte mondial, la coopération internationale évolue et s'inscrit de plus en plus dans des alliances d'acteurs autour d'enjeux partagés entre territoires. L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est alors un moyen de consacrer son engagement au sein du quartier, de la ville, de la région dans laquelle on réside, travaille, s'engage... Aujourd'hui, les associations de migrant se saisissent de plus en plus des opportunités qui leur sont ouvertes pour communiquer sur leurs actions. Elles sont alors en mesure de sensibiliser les populations aux grands enjeux de développement tout autant qu'elles démontrent qu'elles agissent aussi bien « ici » que « là-bas ».

L'action culturelle de la Plateforme des Associations Comoriennes de Seine-Saint-Denis, par leur position de carrefour dans l'océan indien, les Comores partagent une histoire faite de mixités culturelles et sociales avec la Seine-Saint-Denis, dont le slogan « Département monde » se fait le miroir, **dénombrant lui-même 2500 associations engagées dans le secteur de la solidarité internationale.**



La diaspora comorienne en France, s'emploie à faire vivre cette histoire commune, par l'organisation d'événements culturels et la transmission d'une citoyenneté ouverte sur le monde.

Cette démarche favorise à la fois la cohésion familiale et sociale au sein de la communauté comorienne avec les jeunes français issus de cette migration et l'acquisition de compétences associatives valorisables sur le marché de l'emploi (pratiques artistiques, communication, organisation événementielle, etc.).

L'ASSOCIATION SUNUGAL a construit ses messages de sensibilisation autour des enjeux du développement rural (notamment l'accaparement des terres) et de la protection de l'environnement. Fort de ces premières expériences de concertation sur la durabilité environnementale et la sécurité alimentaire, Sunugal a lancé « la Caravane du codéveloppement entre Italie et Sénégal » du 17 au 31 octobre 2014.

Cette initiative a permis aux représentants de l'association en Italie et au Sénégal, accompagnés de l'ONG Gao Cooperazione Internazionale, d'aller à la rencontre du public et des acteurs locaux dans toute l'Italie et d'apporter un témoignage sur les enjeux environnementaux au Sénégal.

Pour les collectivités, la rencontre avec les bénéficiaires de l'action de Sunugal était un enjeu fort pour légitimer la coopération et le soutien qu'elles apportent.

En effet, la Caravane s'est voulu un événement de mobilisation des collectivités (municipalités de Milan, Treviglio, Cremona, Cosenza), des associations et réseaux associatifs, des organisations de migrants, des fondations, des universités...

Cette sensibilisation itinérante a permis à l'association de développer son réseau partenarial en impliquant davantage les collectivités dans ses actions de codéveloppement.



¹⁷. Dans son bilan des contrats de ville du X^{ème} plan, le Fonds d'action sociale estime que dans 65% des cas, les associations issues de l'immigration sont reconnues principalement comme opérateurs sur les contrats de ville et précise qu'elles sont reconnues comme partenaires dans seulement 18% des cas. Marie Poinot, « Le mouvement associatif, un instrument au service des politiques publiques d'intégration ? », revue « Hommes et migrations » n°1229, Janvier-février 2001.

¹⁸. Arricod, l'action internationale des collectivités territoriales, Coll. « Idées reçues », éditions Le cavalier bleu, 2012.

Idée reçue n°5

“Les organisations de migrants qui investissent dans le champ de la solidarité internationale ne se préoccupent que de leurs familles”



Quel message cette idée véhicule-t-elle ?

La critique est courante : les migrants agissent de manière « communautaire » dans le seul intérêt de leur famille restée au pays. Leur épargne sert essentiellement à améliorer le quotidien de leurs proches, sans que cela ne participe au développement des territoires.

Il serait alors bien plus utile que l'épargne des migrants finance des projets sociaux ou à portée économique qui ont un impact plus fort et plus durable pour le bien-être des populations.

Mais lorsqu'ils engagent des actions de développement, par l'intermédiaire des associations de solidarité internationale qu'ils créent (souvent dénommées associations de migrants), il s'agit d'une goutte d'eau à la mer : ce sont avant tout des acteurs amateurs dont les actions ont peu d'impact.



Comment cette idée oriente-t-elle les politiques et les discours en France et en Europe ?

Les associations de migrants sont souvent considérées comme un acteur à part de la solidarité internationale : les actions qu'elles mènent restent peu reconnues au regard des montants qu'elles engagent. La contribution des migrants aux OMD n'est alors pas valorisée car méconnue !

**POURQUOI
CELA VA-T-IL
DANS LE SENS INVERSE
DU DÉVELOPPEMENT ?**

En Europe, les associations de migrants peuvent parfois adopter des modes de fonctionnement associatif en décalage par rapport aux ONG dites classiques : une importance toute particulière accordée à la parole orale, une gestion comptable qui fonctionne beaucoup sur les rapports de confiance entre les membres, une tradition historique qui consiste à financer 100% des projets et de n'avoir de compte à rendre... qu'à eux-mêmes !

La traçabilité de leurs investissements s'avère plus compliquée, alors même que leur intervention est connue par les populations bénéficiaires.

n°5

Les organisations de migrants qui investissent dans le champ de la solidarité internationale ne se préoccupent que de leurs familles



Déconstruisons cette idée reçue !

Il en résulte :

1

Dans les pays de destination en Europe, une accessibilité compliquée aux dispositifs de financements qui ne sont pas adaptés aux pratiques de ces associations.

2

Dans les pays d'origine, la non-prise en compte dans les schémas territoriaux de développement des préoccupations de la diaspora qui investit pourtant dans ces territoires.



Néanmoins, et avec de plus en plus d'intérêts, les transferts d'argent des migrants, plus communément appelés « remises », aiguïsent les appétits !

En constante progression, ces remises ont atteint près de 400 milliards en 2012, soit 2,5 fois l'aide consentie par les Etats et les organismes de coopération internationale (Banque mondiale, PNUD, Union européenne).²⁰

Au regard des montants, il n'est pas étonnant qu'il y ait un intérêt fort de la part des Etats à « institutionnaliser » cette épargne des migrants dans l'idée de l'intégrer dans le calcul de l'APD. Si on part du constat que cet argent ne participe pas (ou peu) au développement local, il est tout à fait logique de vouloir aiguiller les épargnants vers des investissements plus efficaces pour le territoire.

C'est dans cet esprit que certains Etats et institutions internationales ont développé des dispositifs visant à orienter l'épargne des migrants vers des projets économiques. Les pays récipiendaires de ces remises ont également mis en place des mécanismes visant à faciliter l'investissement des migrants dans l'économie locale.

Désormais, en France, sous l'impulsion du ministère des Affaires étrangères et de l'Agence française de développement, il existe même un site dédié à ces questions : <http://www.voidargent.fr>.

Malgré des apports incontestables dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les engagements humains et financiers des diasporas sont peu valorisés. Les migrants et leurs associations peinent à être reconnus comme des acteurs à part entière du développement international.



Tout d'abord, rappelons que l'épargne des migrants, c'est de l'épargne privée !

Le choix de l'utilisation de cet argent relève de la liberté individuelle des migrants. Il est vrai que les mandats familiaux qui financent les dépenses courantes, les accidents de la vie et les événements festifs restent le premier poste de financement des migrants, qui varie entre la moitié et les deux tiers des envois d'argent.

La migration coûte cher, elle est souvent dépendante de la solidarité de tous les membres d'une famille pour financer les coûts de départ mais également d'insertion. Il est donc normal que les migrants ressentent le devoir de participer au bien-être de leurs proches restés au pays.

Ensuite, précisons que les migrants **participent déjà** au financement de projets à portées économique et sociale ! Les contributions individuelles (solidarité familiale, investissements immobiliers et économiques) et collectives (les mutuelles de santé et les projets de développement) faites par les migrants pour leur pays d'origine ont toujours été multiples.²¹

Les migrants mutualisent une part non négligeable de leur épargne pour financer des projets sociaux (éducation, santé) et économiques (banque de céréales, micro-barrages...). Ils se tournent de plus en plus vers les investissements individuels productifs (ces derniers ciblent prioritairement les territoires et secteurs porteurs, et donc pas nécessairement le village d'origine mais tout aussi bien les grandes agglomérations, y compris dans le foncier et l'immobilier, deux secteurs économiques éminemment créateurs d'emplois).

Enfin, il convient de retenir que la très grande majorité des associations de migrants sont composées exclusivement de bénévoles, un statut qu'elles revendiquent ! Néanmoins, bénévoles ne signifie pas amateurs : mobilisés depuis 50 ans pour le développement de leur territoire d'origine tout en exerçant une activité professionnelle en France, ils ont acquis des compétences en montage et en gestion de projets et dans la recherche de partenariats.

Ces associations sont aussi les porte-voix de leur région d'origine en France. De nombreuses coopérations internationales se sont tissées par l'action des migrants, notamment le dialogue qu'elles animent entre collectivités d'origine et de destination. A ce titre, la Caderkaf est cosignataire de l'Accord de coopération décentralisée entre le conseil régional Ile-de-France (leur région de domiciliation et d'actions en France) et l'assemblée régionale de Kayes (leur région commune d'origine).

20. Source OCDE.

21. Le Département des Yvelines a proposé un outil de mesure de la contribution des associations à l'atteinte des OMD : https://www.yvelines.fr/wp-content/uploads/2011/12/Guide_vfinale.pdf. En effet, cette contribution est souvent méconnue car pas ou peu revendiquée par les acteurs concernés.

n°5
Les organisations de migrants qui investissent dans le champ de la solidarité internationale ne se préoccupent que de leurs familles



Et maintenant que l'on sait tout cela, que fait-on ?



Commencer par comprendre les défis rencontrés par les migrants et leurs associations avant de vouloir les accompagner dans leurs projets individuels et associatifs.

Si la solidarité des migrants à l'égard de leur territoire d'origine et de leur famille n'est plus à démontrer, il n'en reste pas moins qu'en période de crise, les migrants éprouvent de grosses difficultés à maintenir le niveau de leurs contributions.



Accompagner les dynamiques déjà existantes pour adapter les mécanismes d'accompagnement en fonction des besoins exprimés.

Il n'est pas donné à tout le monde d'être entrepreneurs dans l'énergie ou fin connaisseurs du système éducatif lorsqu'on travaille dans un secteur différent, à plusieurs milliers de kilomètres. Ces investissements spécifiques appellent à des réponses spécifiques.



Considérer les migrants comme des acteurs à part entière du développement des territoires. La concertation est essentielle si on veut faire coïncider les besoins exprimés localement avec les réponses apportées par la diaspora. Impliquer les migrants dans les dynamiques de concertation valorise leur engagement en tant qu'acteurs du développement tout autant que cela facilite la compréhension entre acteurs locaux et diaspora aux attentes et visions parfois divergentes.



Appuyer les migrants dans leur volonté de valoriser leurs actions, auprès de leurs partenaires au Nord, notamment les collectivités locales. Dans le cadre du programme OMD, un guide sur les messages d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale portés par les acteurs « migration & développement » a été conçu pour renforcer les liens partenariaux entre les migrants et les collectivités territoriales européennes engagées dans la solidarité internationale.

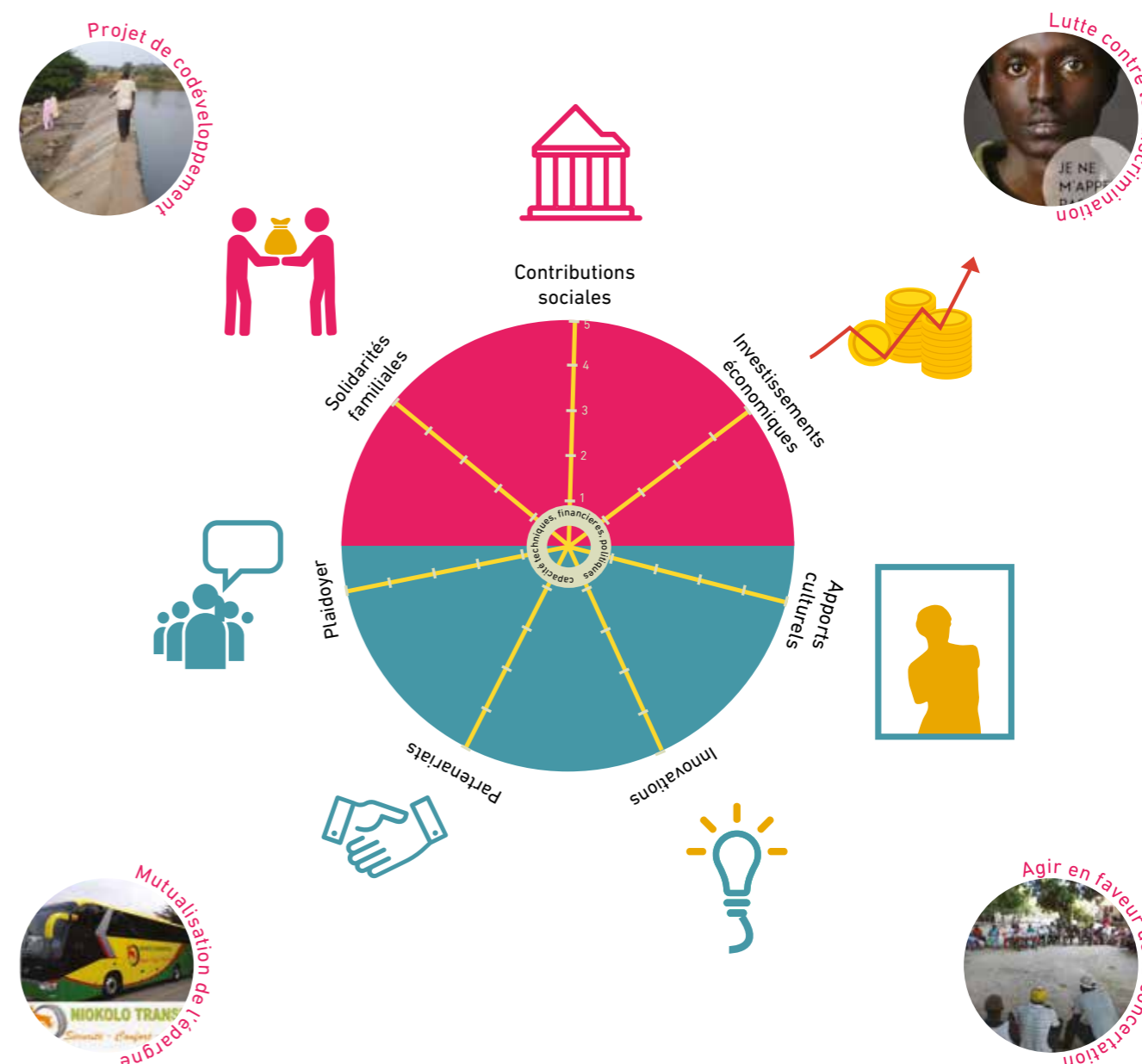


Ne pas cantonner les migrants dans une seule géographie, un seul rôle, un seul pas de temps...



Considérer les migrants au-delà du seul aspect matériel de leur apport monétaire. Le Grdr propose une typologie des compétences mobilisables et mobilisées par les migrants pour contribuer au développement des territoires. Une grille de lecture et d'analyse à utiliser de manière rétrospective et prospective pour mieux intégrer les migrations et les mobilités comme facteur de développement des territoires (d'origine, de transit et de destination). « Ici comme là-bas ».

Les migrants, des acteurs aux compétences multiples : ²²



22. Étude "La dimension locale de la dialectique migration et développement: le cas France-Sénégal" (2014, AFD, GRDR-IFAN, rapport final p. 93

Principales sources d'informations citées :



Audran Jérôme « *Gestion des flux migratoires : réflexions sur la politique française de codéveloppement* ». Paru dans l'Annuaire suisse de politique de développement volume 27, n°2, « Migration et développement : un mariage arrangé » 2008.

Chojnicki Xavier, Defoort Cecily, Drapier Carine, Ragot Lionel, rapport « *Migrations et protections sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme* ». Juillet 2010.

Colin, C. « *L'émigration : une source de « croissance des cerveaux favorisée par la coopération internationale* ». 27 Novembre 2014.

Faini Riccardo, « *Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine* ». Article paru dans la Revue d'économie du développement, (volume 15), Février 2007.

Gaillard J., Meyer J-B. « *Le Brain Drain revisité : De l'exode au réseau, in Waast, R* ». (dir), Les sciences hors d'Occident au XX^e siècle, volume 7. Coopérations scientifiques internationales, ORSTOM Editions, p331-347. 1996.

Gubert Flore, Lassourd Thomas, Mesplé. Soms Sandrine, « *Transferts de fonds des migrants, pauvreté et inégalités au Mali* ». Analyse à partir de trois scénarios contrefactuels. Revue économique (Vol. 61), p. 1023-1050, Juin 2010.

Domingues Dos Santos Manon, « *Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil* ». Article paru dans Horizons stratégiques 206/1 (n°1).

Samuel Laurent , article http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/08/06/sept-idees-recues-sur-l-immigration-et-les-immigres_4467506_4355770.html#partie7. 17 Juin 2015.

Fiche de synthèse Grdr « *Quelques éléments pour aborder la question des remises* », éditée dans le cadre du programme EDUCODEV.

Institut international d'études sociales-Organisation Internationale du Travail « *Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest* », IIES. 2010.

Publication AFD, Question de développement « *Migrations subsahariennes, les idées reçues à l'épreuve des chiffres* ». Novembre 2015.

Rapport Concord « *Spotlight on policy coherence* » (page 25). 2009.

Rapport européen Eunomad « *Migration, développement et intégration en Europe* ». http://www.eunomad.org/images/rapport_Europe_FR-FINAL.PDF. 2012.

Rapport mondial sur le développement humain. « *Lever les barrières : mobilités et développement humains* ». http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_summary.pdf

Rapport OCDE « *Resserrer les liens avec les diasporas. Panorama des compétences des migrants* ». 2012.

Revue Traverses n°36 « *Migrations et développement des territoires : quels enjeux pour nos pratiques de coopération ?* ». Groupe initiatives.

Direction de la publication :
Grdr Migration – Citoyenneté – Développement
66/72 rue Marceau - 93100 Montreuil
Francegrdr@grdr.org - www.grdr.org

Comité de rédaction :
Les partenaires du programme « Les OMD pour les OMD »

Pour les contacter :
Grdr Migration – Citoyenneté – Développement, www.grdr.org
Alianza por la Solidaridad, www.alianzaporlasolidaridad.org
GAO Cooperazione Internazionale, www.gaong.org
Réseau IDD, www.idd-reseau.org
FADERMA, www.faderma.org
CADERKAF, www.caderkaf.fr

Conception graphique, mise en page :
Sophie Colasse, graphiste free-lance



Guide produit dans le cadre du programme
« les OMD pour les OMD »



Avec le soutien financier de :

